

Aux portes de la relégation, le club de Premier League, bénéficiaire indirect de la lutte d'influence dans la péninsule arabique, pourrait devenir un des plus grands clubs d'Europe.

ANALYSE

ROCCO MINELLI

Beaucoup s'accordent à dire qu'entre la gloire et les « Magpies », c'est l'argent qui a toujours fait la différence. Désormais, c'est une pluie d'or saoudien qui va s'abattre sur cette terne ville de l'Angleterre post-industrielle. Dès lors, son manque de cachet sera grassement compensé par les rétributions princières, et peu importe que le prince en question s'intéresse plus aux droits téléés qu'aux droits de l'homme. Après tout, quand on vous offre un cheval, vous ne regardez pas sa denture. Après le Qatar (PSG) et Abou Dhabi (City), l'Arabie saoudite veut aussi imposer son *soft power* sur le monde au travers du football.

Pourquoi Newcastle ?

Le contexte général, les dessous et antécédents particuliers à cette négociation expliquent ce mariage a priori improbable. La Premier League dispose d'une visibilité et d'un rendement financier sans équivalent, et le second atout découle du premier.

En outre, sans jeu de mots, les places y sont chères dans l'élite anglaise : seuls 6 clubs sur 20 roulent encore pour la reine : Tottenham, West Ham, Crystal Palace, Brentford, Norwich et Brighton. Malgré un palmarès bien jauni, dernier titre de champion en 1927, Newcastle demeure un haut lieu du football des Îles, avec une ferveur qui ne demande qu'une étincelle pour s'embraser. Les manifestations de joie à l'annonce du rachat des « Magpies », à grand renfort de drapeaux saoudiens, en disent long sur cette incandescence populaire qui couve sous les pieds de ce « Sleeping Giant », ce géant endormi de ce nord-est de l'Angleterre post-industriel qui l'est tout

autant.

L'évocation d'une précédente tentative de rachat de Newcastle met en scène la véritable figure centrale de cette transaction : Amanda Staveley. Cette femme d'affaires du Yorkshire s'était déjà manifestée auprès de l'ancien propriétaire, Mike Ashley, en 2017. Or Lady Staveley, 48 ans, est la cheffe de file du consortium anglais Capital Partners & Rb Sports qui compte dans son groupe PIF. Oui, le sulfureux fonds souverain saoudien. En somme, Staveley travaillait déjà depuis 4 ans au moins sur cette opération qu'elle a menée en première ligne y impliquant à l'issue de son tour de table son partenaire saoudien. A fortiori, la businesswoman était convaincue de la pertinence du choix. A vrai dire, la dame avait, à l'époque, jeté son dévolu sur Liverpool, mais le Fenway Sports Group, le propriétaire américain des « Reds », l'avait repoussée en même temps qu'une offre de 1,7 milliard d'euros environ. Et c'est dans ce cadre-là, en assistant à un Newcastle - Liverpool, que Staveley avait été conquise par la chaleur de Saint-James' Park, accessible pour un montant cinq fois moindre...

Un troisième gros « client » pour le fair-play financier ?

En dehors des coupes d'Europe, Newcastle ne tombe pas sous le coup du Fair-play financier (FPF) de l'UEFA, mais exclusivement sous celui interne à la Premier League, plus lâche en termes de dépassement - 125 millions d'euros sur trois exercices au lieu des 30 autorisés par le FPF. Sans compter que le contrôle anglais ne tient pas compte des pertes engendrées par la crise sanitaire. En outre, un spécialiste financier a révélé que Newcastle bénéficiait d'un crédit de 117 millions d'euros auprès de la Premier League. Additionnés, ces deux montants coïncident avec les quelque 240 millions d'euros disponibles annoncés pour le recrutement de janvier prochain.

Après le Qatar (PSG) et Abou Dhabi (City), l'Arabie saoudite veut aussi imposer son « soft power » sur le monde au travers du football

Par ailleurs, l'UEFA va revoir drastiquement ses principes pour son FPF. Elle envisage d'imposer un plafond salarial proportionné à 70 % des recettes sous peine d'une amende équivalente à l'excédent. Une limitation toute relative qui favoriserait ces clubs-états qui

peuvent dépenser... sans limite.

Il y a bien entendu une grande impatience à connaître le temps qu'il faudra à l'enseigne saoudienne pour se hisser au niveau de ses congénères émirati et qatarien. Au niveau de Manchester City, racheté par le Cheikh Mansour en 2008, et du PSG, propriété de l'émir Al Thani depuis 2012. Leurs dépenses milliardaires ont changé la face du football, à défaut d'en avoir écrit l'histoire : ni les « Citizens » ni les Saint-Germainois n'ont encore inscrit leur nom au palmarès de la Ligue des champions.

Ambitions : dans la foulée de ses cousins du Golfe

« Nous nourrissons les mêmes ambitions que le PSG et City », affirme sans surprise Amanda Staveley, chargée de trouver le coach pour guider le projet. Mais sa recherche n'épousera sans doute pas dans l'immédiat le profil de

son candidat numéro 1, Antonio Conte, qui n'est pas du genre à essayer les plâtres. Il faudra sans doute se rabattre sur un Rodgers ou un Gerrard en l'attendant. Abou Dhabi avait confié sa première équipe à Mark Hughes (2008), remplacé ensuite par Roberto Mancini tandis que Doha avait inauguré son mandat au PSG (2011) avec Antoine Kombouaré sur le banc avant d'attirer Carlo Ancelotti.

En 2011, le PSG avait recruté entre autres Pastore, Thiago Motta, Gameiro et Matuidi déboursant 107,1 millions d'euros. En 2008, pour marquer le coup, City avait obtenu notamment les services de Robinho, Jô et... Kompany pour une dépense totale de 157 millions d'euros.

Sur les bords de la River Tyne, les noms y sont murmurés - Cavani, Ramsey, Icardi - nagent dans les mêmes eaux, en attendant de pêcher du plus gros...

Les supporters de Newcastle ont accueilli la nouvelle de ce rachat saoudien avec joie. © AFP



20007914

SAMEDI
16/10
SPÉCIAL
DESIGN



SO
SOIR

ÉVADONS-NOUS DE NOTRE QUOTIDIEN.

S'informer ? C'est primordial. S'évader, ça fait du bien aussi. Alors après avoir repensé votre quotidien avec Le Soir, offrez-vous un moment d'évasion avec votre So Soir.

Demandez votre magazine ce samedi à votre libraire ou rendez-vous sur sosoir.be

LE SOIR